

17 Janvier 1966

COMMUNIQUE

5/66

Library Copy

Emprunt en unités de compte de la Communauté Européenne du Charbon
et de l'Acier sur le marché international des capitaux

En date de ce jour, M. Albert Coppé, Vice-Président, et
M. le Professeur K.A. Hettlage, Membre de la Haute Autorité, ont
signé à Luxembourg un contrat de prise ferme avec un syndicat
international de banques concernant l'émission par la CECA d'un
emprunt obligataire libellé en unités de compte. Il s'agit du premier
emprunt émis en unités de compte par une institution internationale
sur le marché des capitaux.

L'unité de compte dans laquelle sont exprimées les obligations se
base sur les parités d'une série de monnaies européennes ayant
fait partie de l'ancienne Union Européenne des Paiements. Parmi
ces monnaies figurent également les monnaies des Etats membres
de la CECA.

Le syndicat bancaire, conduit par la Kredietbank S.A. Luxembourgeoise,
comprend un grand nombre de banques de différents pays :
Allemagne (R.F.), Autriche, Belgique, Danemark, France, Grande-Bretagne,
Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Suède et Etats-Unis.

Le montant de l'emprunt s'élève à 20 millions d'unités de compte
représentant la contre-valeur de US \$ 20 millions. Le taux est
fixé à 5 3/4 % l'an; la durée de l'emprunt à 20 années au maximum;
le cours d'émission est 99 3/8. La cotation des obligations a été
demandée aux Bourses de Luxembourg, Bruxelles et Amsterdam.

L'emprunt représente la deuxième opération obligataire de la CECA au cours de l'année 1966 et porte le montant total des fonds empruntés depuis le 1er janvier de cette année à la contre-valeur de 44 millions d'unités de compte (US \$ 44 millions). Quant au montant total des emprunts contractés par la CECA depuis le début de son activité financière, soit depuis 1954, il est porté ainsi à la contre-valeur de 605 millions approximativement.

*

*

*

Le produit de l'emprunt sera destiné à financer des investissements des industries de la CECA ainsi que d'autres projets entrant dans le cadre du Traité.